

# Votre Avocat vous informe

Jean-Eudes Lecuyer  
Laurent Spagnol  
Gérard Mitton  
Stéphane Campanaro  
Jean-Eudes Lecuyer  
certifié ISO 9001

mars 2009

## SOCIAL

### - Retraite du régime général

La majoration d'assurance prévue par le régime vieillesse et attribuée aux femmes qui ont élevé au moins un enfant est désormais accordée aussi aux hommes.

Décision de la Cour de Cassation du 19 février 2009

### - Visite médicale de reprise du travail

Le salarié qui a sollicité le médecin du travail pour une visite de reprise doit nécessairement en avertir l'employeur au préalable. A défaut, ladite visite ne pourra valablement constituer visite de reprise.

Décision de la Cour de Cassation du 04 février 2009

### - Report des congés payés après un arrêt maladie

Lorsqu'un salarié se trouve dans l'impossibilité de prendre ses congés en raison d'un arrêt maladie, les congés payés acquis doivent être reportés après la date de reprise du travail même si la période de prise de congés est expirée.

Décision de la Cour de Cassation du 24 février 2009

33 rue Joséphine  
BP 674  
27006 EVREUX CEDEX

Fax : 02.32.31.68.37

Cabinet membre du réseau  
**ALTA-JURIS**  
INTERNATIONAL  
www.altajuris.com

  
certificat ISO 9001  
n° 99144601

SCP Membre d'une association agréée acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèques.

N° SIRET 780 806 220 00023 – APE 741

N° TVA : F 10780806220

## **DROIT DES AFFAIRES**

### **- Désignation des Commissaires aux Comptes dans les SAS**

La dispense de nomination s'applique, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, lorsque la SAS n'a pas dépassé, pendant les deux exercices précédant l'expiration du mandat du commissaire aux comptes, les chiffres fixés pour deux des trois critères suivants :

- total du bilan : un million d'euros
- montant hors taxes du chiffre d'affaires : deux millions d'euros
- nombre de salariés au cours d'un exercice : vingt

Les SAS existant au 1<sup>er</sup> janvier 2009, ne répondant pas aux critères ci-dessus, ne peuvent pas mettre fin d'office aux fonctions de leurs commissaires aux comptes car ceux-ci sont nommés pour six exercices : ce n'est qu'au terme de ces fonctions qu'elles peuvent apprécier si elles sont ou non toujours tenues d'en désigner d'autres.

Décret 2009-234 du 25 février 2009

### **- Pénalités de retard**

Les pénalités de retard pour non paiement des factures sont dues de plein droit (soit 11,5 % actuellement), sans rappel et sans avoir à être indiquées dans les conditions générales des contrats.

Décision de la Cour de Cassation du 03 mars 2009

## **INDICES**

SMIC : 8,71 €/heure à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008

Indice du Coût de la Construction : 1594 (3<sup>ème</sup> trimestre 2008)

Plafond de la SS pour 2009 : 2.859 Euros/mois

Taux d'intérêt légal pour 2008 : 3,99 %

Taux d'intérêt légal pour 2009 : 3,79 %